

Cette Journée nationale d'études, organisée par l'association **Élus, santé publique & territoires** et le **Réseau français des villes-santé de l'OMS** vise à apporter connaissances, réflexions et expériences sur le développement des politiques locales de santé.

Dans un contexte marqué par l'augmentation des inégalités sociales et territoriales de santé, comment les collectivités locales (communes et intercommunalités) peuvent-elles se saisir des nouveaux textes - et de leur chapelet de sigles : CLS, ASV, CTS, TDS, CLSM, PTFA, CPTS... - pour développer leur politique locale de santé adaptée aux besoins et appuyée sur les ressources locales, coordonnée avec les autres dynamiques du territoire, articulée avec les autres niveaux territoriaux et contractualisée avec l'ARS ?

Nous souhaitons :

- éclairer les élus, leurs collaborateurs et partenaires sur ces évolutions et opportunités nouvelles,
- partager les pratiques et difficultés des territoires,
- construire ensemble un plaidoyer national en faveur de l'engagement des villes dans le champ de la santé.

À terme, le débat visera à dégager des recommandations fortes à l'égard des pouvoirs publics pour que la Santé devienne un champ reconnu des collectivités locales.

Cette Journée est ouverte aux élus locaux, à leurs collaborateurs et à tous leurs partenaires.

Entrée gratuite sur inscription préalable :
www.espt.asso.fr ; www.villes-sante.com



Réalisée avec le soutien financier de Santé publique France

17^e Journée nationale d'études
« Élus, santé publique & territoires »

—
Rencontre nationale du Réseau français
des Villes-Santé de l'OMS

POLITIQUE LOCALE DE SANTÉ:

& ENJEUX DYNAMIQUES

RENNES

MAISON DES ASSOCIATIONS

6 cours des Alliés, 35000 RENNES

(à 550 m de la Gare SNCF)

Mardi
6 décembre
2016

8h30 **Accueil des participants**

9h **OUVERTURE**

Nathalie Appéré, Maire de Rennes (sous réserve)
Laurent El Ghozi, Président d'Élus, santé publique & territoires et
Charlotte Marchandise, Présidente du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS

- CONFÉRENCES INTRODUCTIVES -

9h15 **DÉPLOIEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES CLS D'ILE-DE-FRANCE
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ISSUS DES ÉVALUATIONS RÉGIONALES**

Christelle Berthon, Responsable cellule Contrats locaux de santé,
ARS Ile-de-France

COMMISSION SANTÉ DE LA VILLE DE RENNES

Temps d'échange / Questions-réponses

10h - 10h30 **Pause**

10h30 **DYNAMIQUES LOCALES : RECHERCHE ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Thierry Lang, Directeur Institut Fédératif d'Études et de Recherche
Interdisciplinaires Santé Société (IFERISS), Université de Toulouse

11h30 **CONTEXTE DES POLITIQUES PUBLIQUES :
nouvelles lois, impacts sur les collectivités locales**

Laurent Chambaud, Directeur de l'École des Hautes Études en Santé Publique
(EHESP), Rennes

AMBASSADRICES SANTÉ DE LA VILLE DE LILLE

Temps d'échange / Questions-réponses

12h30 - 14h **Déjeuner libre**

14h

ÉTAT DES LIEUX LOCAL :
réalités des services de santé dans les collectivités
Premiers résultats de l'enquête auprès des membres de nos associations
Zoé Héritage, Directrice du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS

14h15

**- CONTRAT LOCAL DE SANTÉ :
UN CADRE ADAPTABLE DE GOUVERNANCE LOCALE -**

ACCOMPAGNER LA RÉFLEXION :
le rôle des chercheurs dans la coopération avec une collectivité
Françoise Jabot, Professeur de santé publique, EHESP

ÉVOLUTION EN TROIS GÉNÉRATIONS DE CLS DE 2009 À 2016

Patrick Padovani, Adjoint au maire, Santé, Hygiène, Toxicomanie, Sida et Handicap,
Ville de Marseille

SPÉCIFICITÉS D'UN CLS À L'ÉCHELON INTERCOMMUNAL

Michel Gipeaux, Vice-président et Maud Marchesiello, Animatrice du CLS,
Pays de l'Autunois-Morvan

CONTRIBUTION D'UN OBSERVATOIRE LOCAL :
de l'analyse et de l'action

Henri Metzger, Conseiller municipal, Santé, Ville de Mulhouse

INTÉGRATION DE MODIFICATIONS AUX CLS :
comment négocier des avenants

Marie-Annick Benâtre, Adjointe à la maire, Santé et Précarité, Ville de Nantes

COMMISSION SANTÉ DE LA VILLE DE RENNES

16h

VERS DES RECOMMANDATIONS...

Débat avec l'auditoire pour des recommandations à destinations de l'État
et des collectivités locales

17h

CLÔTURE